

UCPa

DOSSIER DE PRESSE

L'ÉCOLE DES DJ

S'IMPLANTE À LA

TECHNOPOLE

DU FUTUROSCOPE



L'ÉCOLE DES DJ UCPA, UNE ÉCOLE UNIQUE EN SON GENRE



➤ ORGANISME DE FORMATION RECONNU DANS LES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION

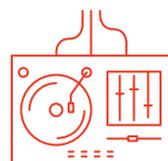
L'UCPA est ancrée dans le monde de la nuit depuis 2001, date à laquelle la première École des DJ voit le jour à Lyon, suivie d'une seconde implantation dans la Vienne en 2014. L'UCPA délivre le diplôme d'animateur musical et scénique, un diplôme d'état de Niveau III, inscrit au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP). Unique en Europe, l'École des DJ UCPA est la seule à proposer une formation aussi complète entièrement prise en charge. Cette formation rassemble toutes les compétences nécessaires à la réussite des jeunes dans l'univers professionnel des établissements de nuit et de loisirs en leur garantissant ainsi une forte employabilité.

UNE ÉCOLE RECONNUE PAR LE MONDE DE LA NUIT

L'École des DJ UCPA est un tremplin qui permet de faire de sa passion pour la musique et l'animation un véritable métier avec des compétences reconnues. En effet, chaque année, à Lyon et au Futuroscope, l'école prépare 150 jeunes au métier d'animateur musical et scénique avec, à la clé, un diplôme d'État de Niveau III, inscrit au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP). L'École des DJ UCPA est la seule à proposer une formation complète et totalement prise en charge, intégrant toutes les compétences recherchées par les exploitants d'établissements de nuit et de loisirs en matière de son, de lumière, d'animation, de projection vidéo et de communication. En phase avec les valeurs de l'UCPA, la formation AMS de l'École des DJ est accessible à tous car gratuite et rémunérée.

UNE FORMATION SPÉCIFIQUE POUR UN MÉTIER UNIQUE

L'animateur musical et scénique remplit des missions plus importantes que la simple prestation musicale confiée aux DJ's employés par la profession. En effet, en plus d'englober toute la partie liée directement aux prestations scéniques, ses attributions intègrent l'entretien du matériel, la communication et la promotion de son lieu de travail, la programmation et la conception de ses animations. Ses compétences lui permettent de faire face à l'évolution technique permanente du matériel utilisé au niveau du son, de la lumière et de la vidéo.



« L'implantation de notre deuxième école dans le département de la Vienne a bénéficié, dès sa genèse, d'une grande bienveillance de la part de nos partenaires institutionnels, ce qui nous a permis de déployer l'activité de l'École des DJ UCPA dans d'excellentes conditions. Depuis son ouverture en 2014, près de 200 jeunes ont été formés aux métiers de l'animation musicale et scénique au travers d'un cursus diplômant en alternance (BAC + 2), gratuit et rémunéré. Grâce au soutien de nos entreprises partenaires, l'École des DJ UCPA favorise l'employabilité des jeunes qui, tout au long de leur formation, bénéficient d'un contrat en alternance au sein d'établissements de nuit et de loisirs. Aujourd'hui, le développement de l'activité de l'école et sa nouvelle implantation sont rendus possibles grâce au soutien du Conseil Départemental de la Vienne qui nous permet de disposer de deux bâtiments, pourvus de signatures architecturales étonnantes, situés au cœur de la Technopole du Futuroscope et entièrement dédiés à la musique électronique. »

PASCAL TASSY
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES DJ UCPA

UNE FORMATION PROFESSIONNELLE, GAGE DE SÉRIEUX

« J'ai entendu parler de cette formation par des connaissances. Pendant 18 mois, tu apprends à mixer bien sûr, mais pas seulement, tu développes tes capacités dans l'animation, la communication, la gestion des lumières, la vidéo... On apprend la semaine et on met en pratique le week-end en club. Nos formateurs sont disponibles et nous donnent des conseils pour bien évoluer dans le milieu. Le vrai plus de cette école, c'est qu'on est rémunéré et c'est la seule en France à le proposer. C'est une vraie opportunité ! Aujourd'hui, je pense rester résident quelque temps à Lille pour mettre à profit mon apprentissage, développer le côté production et quand je serai prêt, je voudrais me lancer pour devenir DJ Guest. »

JULIEN, ALIAS DJ JULES SKY
MAJOR DE PROMO 2018
DE L'ÉCOLE DES DJ DE LA VIENNE



➤ LA PÉDAGOGIE, LES FORMATEURS ET LE CURSUS

L'UCPA a su faire de son École des DJ une structure unique en France et en Europe grâce à sa pédagogie, ses formateurs reconnus par leurs pairs, ses cursus de formation adaptés aux envies des jeunes et aux besoins des entreprises.

LA FORMATION

La pédagogie de l'école repose sur l'immersion et l'expérience professionnelle de chaque étudiant. Le cycle de formation en alternance, conduit à l'obtention du diplôme d'État animateur musical et scénique, titre homologué de Niveau III, enregistré au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Ce cycle est gratuit et rémunéré pour les jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Les entreprises qui emploient ces mêmes jeunes sous contrat d'apprentissage ou sous contrat de professionnalisation bénéficient d'aides.

La formation initiale dure 18 mois en alternance pendant lesquels les jeunes sont 30 semaines en cours et 50 semaines en entreprise, week-ends compris. Chaque année, les deux écoles accueillent environ 150 jeunes, répartis en 10 classes.

De plus, l'École des DJ propose également 10 cycles courts de formation continue aux professionnels qui souhaitent progresser dans leurs pratiques ainsi que des stages d'initiation ou de perfectionnement, pour les passionnés de Mix Dj et de production musicale.

DES FORMATEURS TOUJOURS EN ACTIVITÉ

L'équipe pédagogique des deux écoles est composée de professionnels reconnus toujours en activité comme DJ Getdown, Jay Style, Mosimann, Adrien Toma, Richard Kah, Sylvain Diems, et bien d'autres. Le secteur professionnel français du monde de la nuit a connu de grandes mutations au cours des dernières années et reste aujourd'hui en perpétuelle évolution. Il s'agit d'un secteur économique pourvoyeur de nombreux emplois et qui doit faire face à la concurrence internationale. Les professionnels doivent ainsi s'adapter aux nouvelles demandes, c'est pourquoi avoir une équipe pédagogique composée de professionnels actifs, permet aux étudiants d'être en permanence, connectés à la réalité du terrain, d'être conscients des évolutions, des nouveautés et des tendances du secteur, avant même l'obtention de leur diplôme.

LE MATÉRIEL

L'École des DJ UCPA a su s'entourer des meilleures marques et des technologies les plus performantes en matière d'animation musicale et scénique. En effet, les installations de l'École des DJ UCPA permettent aux jeunes d'étudier dans des conditions de travail optimales : cabines insonorisées, amphithéâtres équipés de systèmes sonores et de parc de lumière asservie, etc. Grâce à cela, les jeunes pratiquent avec le meilleur matériel composé de régies et de systèmes de diffusion sonore Pioneer DJ ainsi que d'un parc de lumière asservie Chauvet DJ.

LES DÉBOUCHÉS

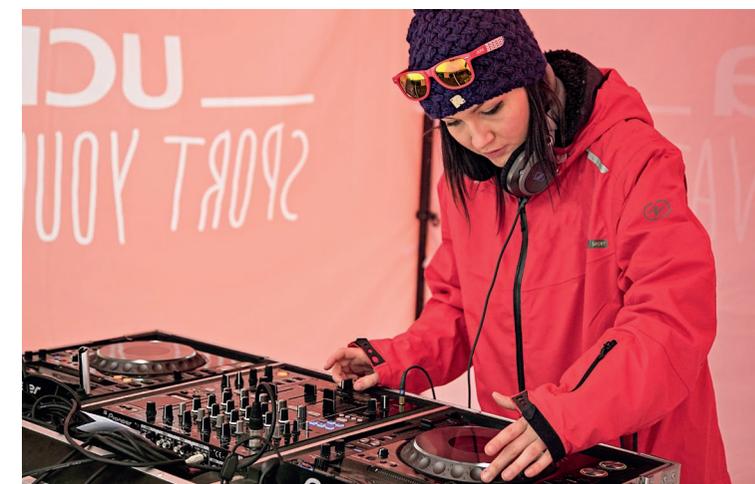
L'animateur musical et scénique peut travailler pour différents établissements d'une manière indépendante ou en tant que DJ résident : discothèques,

« Formateur à l'École des DJ UCPA de la Vienne depuis plus de 4 ans, l'envie de devenir formateur est venue naturellement car je suis moi-même diplômé de l'école de Lyon depuis 2005. Le fait d'avoir été, à la fois, élève et formateur, me permet de transmettre mes connaissances et de partager mon expérience à des jeunes qui ont les mêmes envies et la même ambition que moi il y a presque 15 ans. Cette interaction avec les jeunes en formation m'apporte également beaucoup dans mes activités professionnelles quotidiennes. Aujourd'hui, je peux affirmer que je suis fier de mon passage par l'École des DJ UCPA car elle est un réel accélérateur de carrière, mais aussi la seule à proposer une formation aussi complète qui touche autant de compétences dans les divers domaines qui gravitent autour du Deejaying. »

SYLVAIN DIEMS
DJ PROFESSIONNEL ET FORMATEUR À L'ÉCOLE DES DJ UCPA

bars, centres, clubs et villages de vacances, lieux de loisirs, entreprise événementielle... Suite à l'obtention du diplôme AMS, de nombreux emplois sont accessibles : animateur-trice

musical et scénique, DJ résident, light-jockey, vidéo-jockey, DJ producteur, DJ organisateur de soirées, DJ responsable d'animation, directeur artistique, etc.



LA NOUVELLE IMPLANTATION DE L'ÉCOLE DES DJ UCPA-FUTUROSCOPE

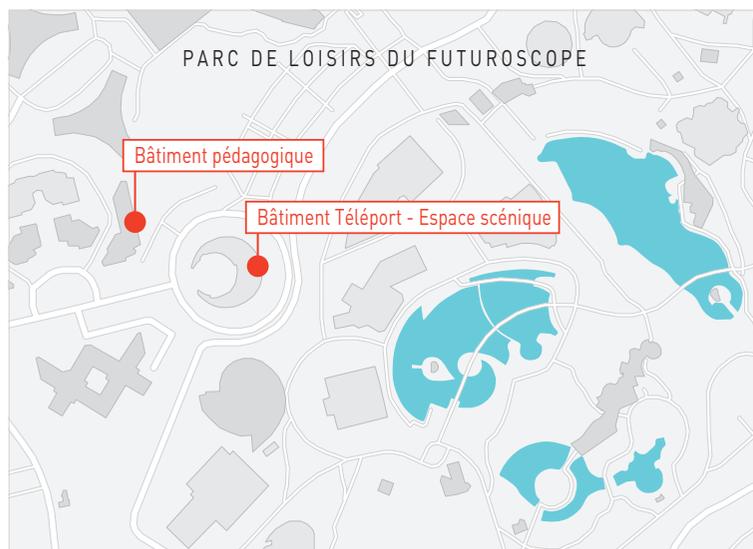


UNE IMPLANTATION À LA TECHNOPOLE DU FUTUROSCOPE GRÂCE AU SOUTIEN DU DÉPARTEMENT ET DE LA SEM PATRIMONIALE DE LA VIENNE

Le Département a suggéré à l'UCPA d'installer son École des DJ dans le bâtiment Futuropolis 1 avec le soutien de la SEM Patrimoniale de la Vienne. Conformément à son modèle économique, la SEM Patrimoniale de la Vienne s'est portée acquéreur auprès du Groupe PGA Holding de 794 m² de bureaux. 607 m² sont loués à l'UCPA pour une durée minimale de 4 ans. Ces derniers ont fait l'objet de travaux d'aménagement, notamment pour mettre en place des cabines bénéficiant d'une très bonne qualité acoustique. Le reste de la surface sera loué par un autre preneur. L'investissement pour la SEM Patrimoniale de la Vienne s'élève à 1 050 000 €.

En parallèle, l'École des DJ UCPA avait besoin d'une salle avec une scène de 150 à 300 m² bénéficiant de 4,5 m de hauteur sous plafond. Le Département de la Vienne lui loue l'immeuble du Téléport directement voisin du bâtiment Futuropolis 1. Cette salle anciennement dédiée à la vidéo transmission, correspondait parfaitement à l'espace scénique indispensable à l'UCPA.

➤ Créé en 2014, dans le département de la Vienne, le second site de l'École des DJ UCPA s'installe aujourd'hui au sein de la Technopole du Futuroscope.



« Le Département et la SEM Patrimoniale de la Vienne ont été des acteurs engagés pour le maintien de l'École des DJ UCPA dans la Vienne et permettre son implantation sur la Technopole, à proximité du Parc du Futuroscope. Ce site attractif répondait particulièrement aux attentes des enseignants et des étudiants, en particulier étrangers. » ➤

BRUNO BELIN
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE LA VIENNE,
PRÉSIDENT DE LA SEM PATRIMONIALE DE LA VIENNE



LA TECHNOPOLE DU FUTUROSCOPE

Née au début des années 90, la Technopole du Futuroscope imaginée sur le triptyque Formation & Recherche/ Loisirs/ Nouvelles technologies accueille aujourd'hui de nombreux entrepreneurs mais également 250 établissements, 500 chercheurs et 1500 étudiants sur un territoire propice au développement professionnel. L'Université, l'ESEN, le CNED, le réseau Canopé (ancien CNDP)... la Technopole concentre les grands acteurs de l'ingénierie éducative et de la formation, avec 12 organismes d'enseignement supérieur et de formation. Les technologies de l'information et de la communication restent le cœur de l'activité de la zone, avec 42 % des emplois. Progressivement s'est développée une activité de centres d'appels, exercée par 11 entreprises (Aquitel, Armatix L.C., Carglass, Chronopost...) qui emploient 2800 personnes. Aujourd'hui la Technopole attire aussi des entreprises spécialisées en Data Center.

LES INSTALLATIONS DE L'ÉCOLE

La nouvelle implantation de l'École des DJ au sein de la Technopole du Futuroscope permet aux élèves d'évoluer

désormais au cœur d'un environnement high-tech, jeune et moderne. L'accès grandement facilité par la gare SNCF dédiée au Futuroscope, rend les jeunes plus mobiles que jamais.

Dorénavant, l'École des DJ, accueille les futurs DJ au sein de deux bâtiments : un bâtiment pédagogique et un amphithéâtre. Tous deux entièrement repensés pour accueillir les différentes formations, les jeunes disposent de 11 cabines DJ insonorisées et de plusieurs salles de cours, dont trois salles multimédias. Pour les mises en situation sur scène, l'école bénéficie d'un amphithéâtre équipé en lumière, en son et en diffusion vidéo, d'une régie, d'une loge et d'un salon avec accès direct à la scène.

MAILLAGE AVEC LE PARC DE LOISIRS DU FUTUROSCOPE

L'installation de l'École des DJ dans la Technopole du Futuroscope, a été grandement facilitée par le Département de la Vienne. Elle est également une évidence pour les différents acteurs du territoire. En effet, le lien entre le Parc de Loisirs du Futuroscope et l'école de la Vienne existe depuis l'été 2017 lorsqu'un jeune DJ diplômé est invité à animer et diffuser des mix au sein du nouvel espace outdoor du Futuroscope. Après le succès

rencontré lors de la première édition, le partenariat s'est développé pendant l'été 2018 pour accueillir désormais le public dans un bâtiment dédié aux initiations, avec du matériel Pioneer DJ mis à leur disposition. Un show est également né de ce partenariat : le Before. À la nuit tombée, durant tout l'été, un DJ diplômé de l'école accompagné par les animateurs du Futuroscope propose un grand show musical, avant le spectacle de La Forge aux Étoiles, le Before.

À propos

La SEM Patrimoniale de la Vienne

— La SEM Patrimoniale de la Vienne a été créée en 2010 dans le cadre de la cession d'une partie des parts du Parc du Futuroscope à la Compagnie des Alpes par le Conseil Général de la Vienne. À ce titre, la SEM Patrimoniale de la Vienne, présidée par Bruno BELIN, détient encore 38 % du capital de la SA du Parc du Futuroscope, participation importante au regard de l'impact structurant et stratégique de cet équipement en termes de développement économique et d'attractivité du territoire. Au-delà de cette participation au capital de la SA du Parc du Futuroscope, la SEM Patrimoniale de la Vienne a été créée pour financer des opérations d'immobilier d'entreprises dans la Vienne.

CONTACTS

ANGÈLE ROBLLOT
01 45 87 46 74
AROBLOT@UCPA.ASSO.FR

LAËTITIA VERDIER
01 45 87 46 51
LVERDIER@UCPA.ASSO.FR

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE
VIRGINIE SAINT-FAUST
05 49 55 66 73
VSAINTFAUST@DEPARTEMENT86.FR

RETROUVEZ-NOUS SUR
WWW.UCPA.ASSO.FR/ACTUALITES
[@GROUPE_UCPA](https://www.instagram.com/GROUPE_UCPA)

UCPa
ECOLE DES DJ

UCPA SPORT LOISIRS - Association loi 1901 à but non lucratif. L'UCPA est agréée par les pouvoirs publics, entreprise solidaire, association de jeunesse et d'éducation populaire, fédération sportive et partenaire de l'éducation nationale - Siret : 808 022 321 00018 - APE : 9319Z - Garantie responsabilité civile professionnelle : ALLIANZ IARD, 87 rue de Richelieu 75002 Paris - Coordonnées bancaires : Crédit Coopératif 42559 0005 4102 0037815 87 - Siège Social : 17, rue Rémy Dumoncel 75698 Paris CEDEX 14 - Tél. : 01 45 87 45 87 - Fax : 01 45 87 45 88 - Site web : www.ucpa.com - Crédits photos : AdobeStock / Shootdiem, Thomas Delor, Léa Magro, Mehdi Mejjot - Rédaction des contenus : Angèle Roblot - Impression : Deja Link - 2019_062